ACTUAILES.fr

n°84

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

18 avril 2018

abonnement gratuit sur actuailes.fr

Les avocats aussi sont dans la rue ! p. 2

p. 8
Vers un nouveau modèle agricole ?

Frappes françaises en Syrie
p. 11

p. 14
Un camp inoubliable

La Liberté guidant le peuple
Eugène Delacroix
p. 16

Virginie Terrier

Manifestation des magistrats et des avocats le 11 avril.

APPRENDRE AVEC L'ACTUALITÉ

Les avocats aussi sont dans la rue !

Depuis un mois, l'actualité sociale est chargée. Pas un jour ne passe sans que l'on n'entende parler des grèves : des cheminots d'abord, des étudiants ensuite et du personnel d'Air France pour finir. Une autre mobilisation est passée plus inaperçue : celle des avocats, magistrats et greffiers qui se mobilisent contre la prochaine réforme de la justice.

En effet, deux journées de « justice morte » se sont déroulées le 30 mars et le 11 avril dans les tribunaux français. Durant ces deux jours, le mot d'ordre avait été donné aux avocats de ne pas plaider et de demander le renvoi des affaires à une autre audience. Ainsi, au cours de ces deux journées, très peu de procès se sont finalement tenus.

Ce mouvement pourrait prendre de l'ampleur ces prochaines semaines lorsque le projet de loi sera présenté en Conseil des ministres. C'est donc l'occasion de s'arrêter sur les inquiétudes du « monde du droit ».

Depuis de nombreuses années, les magistrats s'inquiètent d'un budget de la justice trop faible et réclament plus d'effectifs. Il est vrai que certains tribunaux sont débordés et mettent plus de deux ans à juger une affaire quand ce n'est pas davantage ! Cela est préjudiciable aux citoyens, qu'ils soient victimes ou poursuivis, et peut également remettre en question la qualité des décisions rendues.

En parlant de réforme de la justice, c'était donc une hausse du budget, davantage de magistrats et l'assurance d'une justice de qualité qu'attendaient les juges et les avocats.

Or, plutôt que de répondre favorablement à la demande des magistrats, il semble que le gouvernement prenne une autre voie pour résoudre le problème d'encombrement des tribunaux. En effet, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, pourrait annoncer la semaine prochaine les mesures suivantes :

– La disparition de certains tribunaux d'instance

Pour comprendre cette mesure, il faut savoir qu'il existe en France des tribunaux appelés « tribunaux d'instance » qui sont compétents pour juger tous les petits litiges civils de la vie quotidienne. Il peut s'agir des litiges entre voisins, des litiges entre propriétaires et locataires et plus globalement de toutes les affaires dont l'enjeu est inférieur à 10 000 euros. À la différence des tribunaux de grande instance (compétents pour tous les autres litiges civils), on trouve plusieurs tribunaux d'instance par département.

Ces tribunaux sont donc perçus comme des juges de proximité. Ils sont d'ailleurs également

appelés ainsi. Or, la garde des Sceaux souhaiterait rattacher environ trois cent sept tribunaux d'instance aux tribunaux de grande instance. Cela aurait pour conséquence de faire disparaître ces tribunaux et donc de rendre la justice moins accessible pour de nombreux citoyens qui pourraient hésiter à faire plus de cent kilomètres pour faire juger un petit litige.

– Une dématérialisation de la justice

Pour pallier la disparition des tribunaux d'instance, le gouvernement pourrait mettre en place une dématérialisation de la justice pour certains petits litiges. Celle-ci permettrait aux justiciables de déposer leur réclamation en ligne. Il n'y aurait donc pas d'audience tenue physiquement ni de rencontre avec un juge ou un avocat. Les magistrats et les avocats dénoncent le risque de ces procédures qui, d'une part, pourraient engendrer une « déshumanisation de la justice » et, d'autre part, pourraient faire perdre aux citoyens la compétence d'un avocat à même de les conseiller au mieux.

Les magistrats et les avocats s'inquiètent des suppressions : elles pourraient avoir des conséquences sur les citoyens.

– La disparition du juge d'application des peines

Il existe également en France des juges d'application des peines, appelés « J.A.P. », qui sont chargés des modalités d'application d'une peine. Ce juge décide des permissions de sortie des détenus, d'une mesure de semi-liberté ou d'une mesure de libération conditionnelle. Le projet du gouvernement serait de supprimer ces juges dans les petits tribunaux.

Là encore, les magistrats et les avocats s'inquiètent de ces suppressions qui pourraient avoir des conséquences sur les citoyens. Par exemple, les personnes non détenues qui doivent faire l'objet d'un suivi par le juge d'application des peines et qui sont souvent en situation précaire pourraient ne pas avoir les moyens de se rendre dans des tribunaux plus éloignés.

Ces réformes sont pour le moment au conditionnel, puisque le contenu de la réforme justice n'a pas encore été annoncé ! Cette mobilisation a donc certainement comme objectif de prévenir la ministre de la Justice de la détermination des magistrats et des avocats à faire en sorte que leurs inquiétudes soient prises au sérieux.

Il semble aussi que l'origine de l'opposition se trouve dans le défaut de négociation et de concertation entre la ministre, les avocats et les magistrats, à l'heure où une réforme de la justice s'impose. En effet, les professionnels du droit reprochent au cabinet de la ministre d'avoir élaboré un projet de réforme sans même prendre le temps de les rencontrer ni de les entendre.

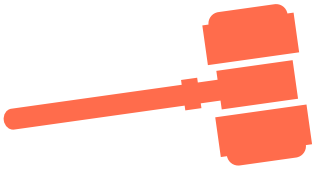

La suite au prochain numéro !

Le collège des Bernardins à Paris.

SE FORGER SA PROPRE OPINION

Opération séduction au collège des Bernardins

Depuis maintenant quelques années, nous assistons régulièrement à des débats sur la laïcité, sa nature, son ou ses applications et la façon dont l'État se doit d'en être le garant. C'est dans ce contexte d'incertitude qu'un fait inédit a eu lieu le 9 avril dernier : un président de la République française en exercice a tenu un discours au collège des Bernardins lors de la Conférence des évêques de France.

Très vite, des réactions de tous bords ont surgi : de façon générale, la gauche s'est insurgée de la simple apparition d'Emmanuel Macron aux Bernardins qui portait alors atteinte, selon eux, au principe de laïcité auquel un président est soumis. « Le lien entre l'Église et l'État n'a pas lieu d'être », a déclaré Jean-Luc Mélenchon, chef de file des *Insoumis*. « La laïcité, c'est la France et elle n'a qu'un seul fondement : la loi de 1905, celle de la séparation des Églises et de l'État », a ajouté l'ancien Premier ministre Manuel Valls, lui qui est pourtant un allié d'Emmanuel Macron depuis les élections législatives.

La droite, elle non plus, ne mâche pas ses mots : la présidente du *FN*, Marine Le Pen, accuse le président « d'anesthésier les catholiques pour pouvoir demain s'attaquer à la loi de 1905 ». Christian Jacob, le président du groupe *Les Républicains* à l'Assemblée nationale, n'est pas en reste lui non plus, puisqu'il s'inquiète de la « vision communautariste » d'Emmanuel Macron et l'accuse de tenter une « récupération grossière » de l'électorat catholique.

Finalement, qu'a bien pu dire Emmanuel Macron lors de son intervention aux Bernardins pour susciter une telle polémique ?

Le président a fait le constat d'une relation dégradée entre les pouvoirs temporel et spirituel en France et a ainsi encouragé l'Église à intervenir dans le débat public en faisant don à la République de sa « sagesse », de son « engagement » et de sa « liberté ».

• La sagesse de l'Église pour des débats sur l'Homme comme pour la crise des migrants, sur laquelle le président a plaidé longuement en faveur de l'action gouvernementale, ou bien sur la bioéthique, un passage bien plus court de son intervention, mais le président ne parle pas de sa position en tant que candidat en faveur de la procréation médicalement assistée.

• L'engagement des croyants pour combattre le nihilisme[1] ambiant de la société actuelle. Le président a salué les actions associatives présentées avant son discours, des actions allant de l'accompagnement aux personnes handicapées aux sans domiciles fixes en passant par les Restos du cœur. Selon lui, c'est la volonté d'aider l'autre, cette confiance en l'avenir propre aux catholiques en général qui permettent à certaines associations de redonner de la dignité aux personnes marginalisées.

• Enfin, la liberté de l'Église car Emmanuel Macron définit l'Église comme à « contretemps » du pouvoir temporel qu'il incarne. Elle garde ainsi sa liberté de parole, elle peut paraître même « intempestive », comme le dit le président lui-même, puisqu'au final c'est bien l'État qui finit toujours par trancher.

Avec ce discours, Emmanuel Macron a choqué ses opposants, mais il a réussi à flatter une partie de l'électorat qui lui avait fait défaut aux élections présidentielles de 2017. L'archevêque de Paris lui-même, Mgr Aupetit, a déclaré à l'issue de la conférence qu'avant ce discours « beaucoup de catholiques se sentaient depuis pas mal de temps humiliés, mis de côté, ringardisés… »

L'électorat catholique s'en souviendra-t-il dans les urnes ? Emmanuel Macron saura-t-il tenir les promesses faites à la droite, à la gauche et à l'Église ? Seul le temps nous le dira. Il reste encore quatre ans avant les prochaines présidentielles… ◎

1. Nihilisme : école de pensée ou attitude fondée sur la négation de toutes les valeurs ; elle peut être associée au pessimisme.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

Des chercheurs américains et allemands ont fait une découverte étonnante après l'étude de deux fossiles trouvés aux États-Unis : il y a **50 millions d'années** vivait un **lézard à 4 yeux**. De la famille des varans, cet animal, appelé *Saniwa ensidens*, possédait deux trous au sommet du crâne, à l'intérieur desquels se trouvaient des glandes directement liées au cerveau. Les scientifiques pensent qu'elles servaient à capter les variations de la lumière du jour et indiquaient ainsi au cerveau les phases de jour et de nuit. Cela permettait au *Saniwa ensidens* d'alterner les phases d'éveil et de sommeil.

Le savais-tu ?

Les hommes ont aussi une glande indiquant les variations du jour : l'épiphyse. Mais elle est invisible car collée à notre cerveau.

Après un échec au mois de janvier, la fusée *Ariane V* a réussi à mettre deux satellites en orbite jeudi 5 avril dernier depuis le département français de la Guyane. Il s'agit du **98e** lancement de la fusée européenne (la France y prend une part importante) qui a déjà transporté plus de **200** satellites. Le 99e lancement devrait avoir lieu le 25 mai et le **100e** au mois de juillet.

Pour revivre le lancement d'*Ariane V* : **ariane.cnes.fr/fr/lancement-d-ariane-5**

Deux squelettes de dinosaures (un allosaurus et un diplodocus) ont chacun été vendus à plus de **1,4 million d'euros** lors d'une vente aux enchères à Paris. Ils ont tous les deux été achetés par une même personne, « un acquéreur étranger » d'après le commissaire-priseur en charge de la vente. Ces vestiges du Jurassique ne sont pas réservés aux musées, les collectionneurs privés ont le droit d'en détenir chez eux.

Anne-Sophie Biclet

Médecine de l'Antiquité

Poursuivant le voyage que nous avons commencé dans l'histoire de la médecine, nous arrivons à l'Antiquité grecque.

Pendant des siècles et quelles que soient les cultures, les soins étaient liés à des pratiques religieuses et les maladies associées à l'intervention de mauvais esprits. En Grèce, on vénère le dieu Asclépios, médecin devenu divin, et on lui érige des sanctuaires à l'écart des villes, souvent à côté d'une source d'eau ayant des vertus apaisantes. Les patients se déplacent, apportent une offrande au dieu et prient pour être guéris.

Les médecins sont très respectés, mais il n'y a pas, au Ve siècle avant J.-C., d'école de médecine, chacun suit un maître pour apprendre. Certaines associations se créent, les Asclépiades, pour transmettre le savoir : c'est de l'une d'entre elles que vient Hippocrate, le médecin le plus célèbre, qui a distingué médecine et religion.

Il a écrit le *Corpus*, qui contient la description de beaucoup de symptômes, de certains outils de soins et surtout le fameux « serment d'Hippocrate », que tous les médecins prononcent encore aujourd'hui et qu'ils s'engagent à suivre pour se mettre au service de leurs patients. Il a également écrit la « théorie des quatre humeurs » pour expliquer le fonctionnement du corps : pour lui, ce sont la bile noire, la bile jaune, le sang et la lymphe qui agissent de façon distincte pour maintenir la santé et qu'il ne faut pas déséquilibrer.

L'enseignement de la médecine se structure surtout après la fondation de l'école d'Alexandrie avec sa grande bibliothèque en 285 avant J.-C. qui rassemble toutes les connaissances des Grecs et des Égyptiens, notamment en anatomie : les rites funéraires égyptiens, comme la momification, leur ont, en effet, appris beaucoup de choses sur les organes et l'intérieur du corps humain.

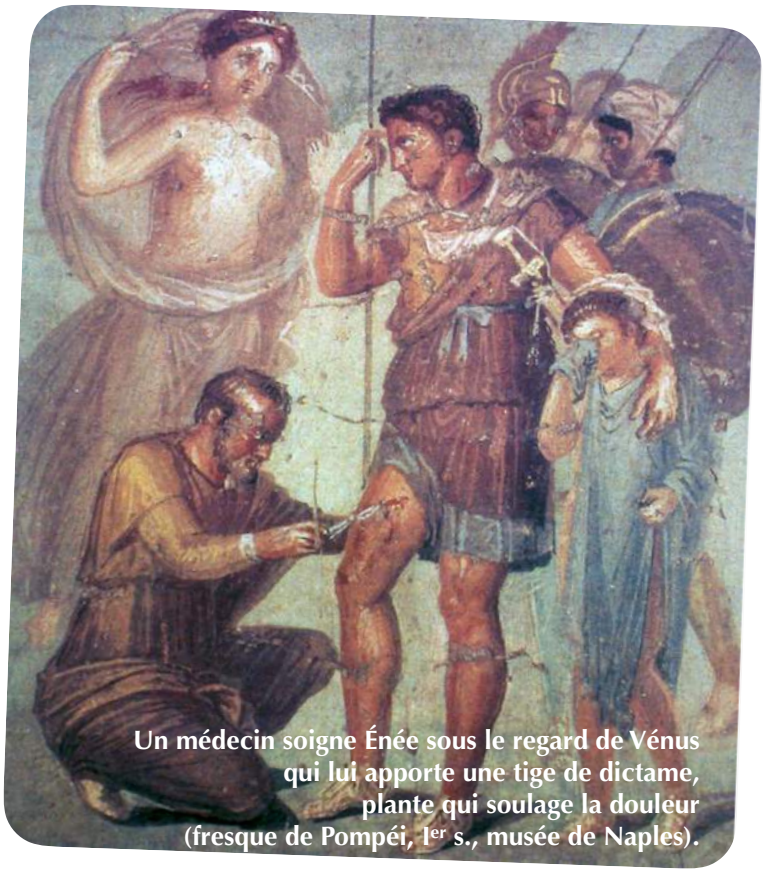

Un médecin soigne Énée sous le regard de Vénus qui lui apporte une tige de dictame, plante qui soulage la douleur (fresque de Pompéi, Ier s., musée de Naples).

Un autre médecin grec célèbre, Galien, qui soigna l'empereur Marc Aurèle puis Commode, à Rome, étudia le rôle du sang (il pensait qu'il se fabriquait dans le foie) et découvrit l'importance du cerveau pour commander au corps. Il fit de nombreuses découvertes en disséquant des singes, car il était interdit à Rome de disséquer des corps humains. L'essentiel du savoir des Grecs sera transmis de gré ou de force (*via* les conquêtes, notamment d'Alexandrie) aux Romains et beaucoup de médecins grecs viendront travailler à Rome où ils sont mieux rétribués et ne paient pas d'impôt.

Il est intéressant de noter qu'on a des traces de femmes médecins dès le VIe siècle avant J.-C. en Grèce (les premières se seraient déguisées en homme pour suivre l'enseignement qui leur était interdit) : elles étudient surtout tout ce qui concerne la grossesse et l'accouchement et sont à la fois médecin et sage-femme.

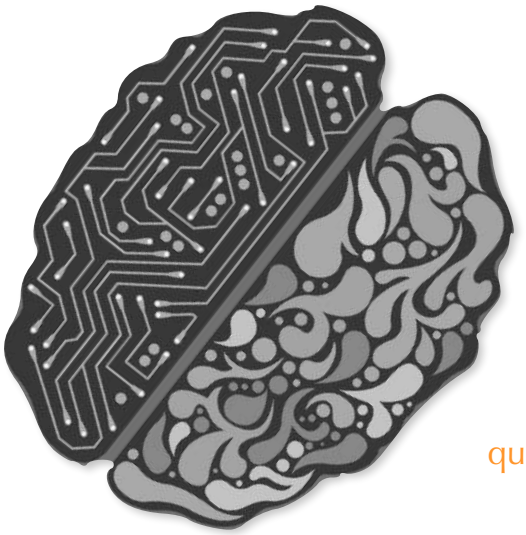

Qu'IA-t-il de neuf sous le soleil ?

« Ok, *Google*,
quand dois-je partir pour arriver à la maison avant 20h ? »

Cette phrase, un simple téléphone peut désormais la comprendre et donner une réponse pertinente en quelques instants. Cela est rendu possible grâce à l'« intelligence artificielle ». Parce que cette technologie a la possibilité de révolutionner nos habitudes, mais aussi représente des enjeux éthiques et financiers colossaux, le mathématicien et député Cédric Villani a remis au gouvernement un rapport sur ce sujet le 28 mars dernier.

C'est l'occasion de se reposer la question : qu'appelle-t-on « intelligence artificielle » (IA) ?

Le rapport Villani en redonne une définition : « Créer des processus cognitifs[1] comparables à ceux de l'être humain ». Le principe est donc simple : s'inspirer des méthodes d'apprentissage et de décision des hommes pour apprendre à des machines à étudier des situations toujours plus réelles : reconnaître des visages ou de la musique, analyser des comportements, parler de façon naturelle, faire freiner un véhicule, jouer aux échecs, *etc*.

Mais qu'y a-t-il de nouveau exactement ? Car les ordinateurs ont été conçus depuis l'origine pour nous aider pour les tâches les plus difficiles, notamment des calculs très complexes. Si on parle de plus en plus d'IA, c'est que notre époque nous permet d'avoir accès à des ordinateurs extrêmement puissants et des bases de données gigantesques, nourries notamment par notre utilisation des réseaux sociaux. Ce sont à la fois des outils précieux pour développer l'IA et réciproquement l'IA semble parfois un des seuls outils en mesure de traiter les volumes de données disponibles. Ce qui nourrit une forme de fascination vis-à-vis de la machine et de sa puissance qui peut paraître sans limite et amène aussi aux questions importantes liées à l'utilisation de l'IA : qui contrôle les décisions prises par l'ordinateur ? Comment nous assurer que les machines restent au service de l'homme ?

Rendez-vous au prochain numéro pour en savoir un peu plus sur ce qui, avec les bases de données, est au cœur de l'intelligence artificielle : les algorithmes !

Quelques champs d'application de l'IA d'après le rapport Villani

1. Cognitif : qui se rapporte à la faculté de connaître (Larousse).

Mikaël de Talhouët

« Réconcilier développement agricole et protection de l'environnement et biodiversité. »

Vers un nouveau modèle agricole ?

À l'occasion de la sortie en salles le 10 avril du documentaire *On a vingt ans pour changer le monde*, *Actuailes* vous propose de revenir sur les fondements de notre modèle agricole actuel et ses limites.

C'est un documentaire militant. Réalisé par des personnes qui veulent faire prendre conscience à l'opinion publique de l'impasse dans laquelle l'activité agricole de notre pays s'est engagée et de l'urgente nécessité de prendre un chemin différent.

Pour comprendre cette démarche, il faut remonter aux années qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale. La France est exsangue, le pays est à reconstruire, toutes les forces sont mobilisées. Les paysans sont incités par les pouvoirs publics à développer leur productivité (la production par travailleur) en mettant en place des outils de production performants visant à optimiser le rendement (la production par hectare).

Les banques montent au créneau et proposent à ces travailleurs de la terre des prêts pour financer ces investissements agricoles : le tracteur remplace ainsi la charrue, les intrants chimiques (engrais, pesticides) sont massivement utilisés, les petites parcelles bordées par des haies sont peu à peu remplacées par de grandes étendues de champs exploitées en monoculture (principalement des céréales).

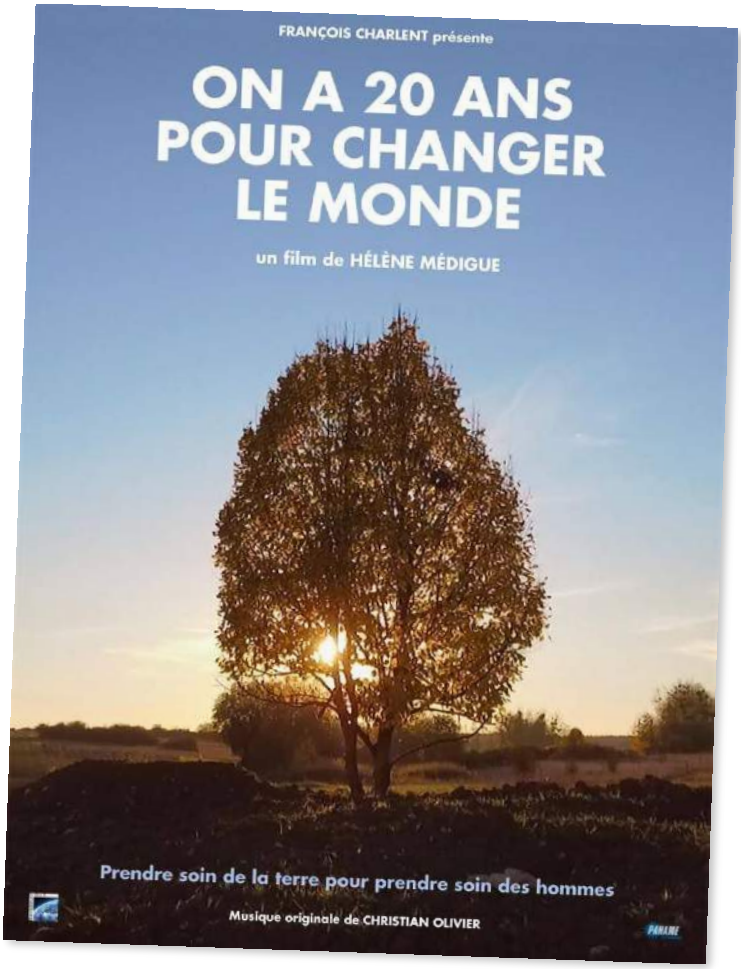

D'une agriculture de subsistance, où le paysan produisait uniquement ce dont il avait besoin pour vivre, on passe à une agriculture industrielle dite conventionnelle, qui permet l'essor d'un nouveau secteur d'activité économique : l'agroalimentaire avec notamment les entreprises de la grande distribution (*Leclerc*, *Carrefour*, *Auchan*, *etc.*).

Si l'objectif des années d'après-guerre est atteint (nourrir toute la population et créer des excédents pour exporter ses produits agricoles), ce nouveau schéma comporte bien des effets indésirables qui font, ces dernières années, l'objet d'une couverture médiatique dont *On a vingt ans pour changer le monde* est le reflet : terres arables détruites par ces intrants chimiques, artificialisation des paysages (l'équivalent d'un département français est « bétonné » tous les dix ans[1], érosion des sols (une tonne de nourriture produite aujourd'hui provoque l'érosion d'une tonne de terre[2]), endettement excessif des agriculteurs, pression sur les prix exercée par la grande distribution, *etc.*

Pour sortir de ce schéma qui n'est pas durable, des voix s'élèvent pour promouvoir un autre modèle où il est possible de réconcilier développement agricole et protection de l'environnement et biodiversité. Les personnes interrogées dans le documentaire parlent de permaculture et d'agroécologie. En clair, ce sont des techniques et des concepts qui redéfinissent le travail humain de la terre autour de principes assez simples : privilégier les petites surfaces, accroître le rendement non pas par des fertilisants artificiels ou des pesticides, mais en favorisant des écosystèmes par l'observation de la nature (biomimétisme), pas de champ en monoculture mais des parcelles travaillées à main d'homme où cohabitent plusieurs cultures, réhabilitation des savoir-faire traditionnels.

Ce nouveau modèle peut être un gisement d'emplois, car il est fondé sur une agriculture de la main d'œuvre : il est possible de créer, dans l'activité du maraîchage et de l'élevage, plusieurs emplois à l'hectare dans des « micro fermes » de 4 ou 5 hectares, là où l'agriculture conventionnelle ne favorise qu'un emploi pour des exploitations de plusieurs dizaines d'hectares. ◎

Vous souhaitez réagir ?
Contactez-moi : **echodeleco@actuailes.fr**

1. Philippe Bihouix, *L'Âge des Low Tech*, « Anthropocène », Seuil, 2014.
2. *Idem*.

© Paname Distribution.
L'homme doit prendre soin de la terre, source de sa nourriture.

Siegfried

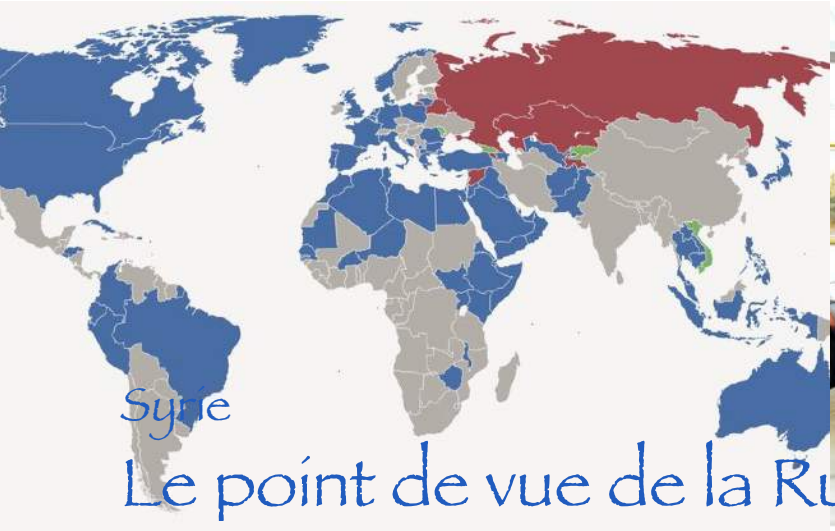

Syrie

Le point de vue de la Russie

Bachar el-Assad et Vladimir Poutine.

Les bombardements effectués samedi 14 avril par les États-Unis et leurs alliés britanniques et français sur la Syrie ont été fortement condamnés par la Russie. Le président russe, Vladimir Poutine, a fait part de « sa grande inquiétude face à un acte d'agression mené contre un état souverain, engagé dans la lutte contre le terrorisme, en violation des normes et des principes du droit international ». Pourquoi la Russie prend-elle ainsi la défense de la Syrie et quels sont ses intérêts dans la région ?

Tout d'abord, la Russie cherche à contester la domination mondiale des États-Unis en redevenant un acteur régional important. Elle estime que le monde ne doit pas compter une seule superpuissance mondiale, mais plusieurs puissances régionales.

C'est pourquoi, elle poursuit une politique d'alliances avec de nombreux pays, sur le plan économique comme sur le plan militaire, notamment les pays de la « route de la soie » et la Chine. Mais, en comparant le nombre de bases militaires des deux pays à l'étranger (plusieurs centaines pour les États-Unis et ses alliés de l'OTAN en bleu, neuf pour la Russie en rouge, sur la carte ci-dessus), on remarque le déséquilibre immense.

Or, la Syrie est alliée de la Russie depuis longtemps et elle héberge une grande base navale de la marine russe sur sa côte en Méditerranée. Il serait inconcevable pour la Russie de perdre ce port, alors qu'elle cherche justement depuis trois cents ans à accéder aux « mers chaudes » comme la Méditerranée, accès qui lui est compliqué *via* le détroit du Bosphore turc.

Enfin, les grands consommateurs de pétrole et de gaz étant situés en Europe, tandis que les grands producteurs sont en Orient (mer Caspienne) et au Moyen-Orient (pays du Golfe persique), les grands gazoducs et oléoducs, actuels ou en projet, sont très nombreux à converger vers la Syrie et la Turquie. Il est donc crucial pour les grandes puissances mondiales, comme la Russie et les États-Unis, de contrôler les gouvernements de ces pays, pour pouvoir en retour contrôler les Européens.

C'est pourquoi, lorsque le président syrien Bachar el-Assad a appelé à l'aide l'armée russe pour contrer les diverses rébellions islamistes qui ont déstabilisé le pays, celle-ci est donc intervenue et a fini par remporter la guerre au bout de sept ans d'un conflit très dur.

Aujourd'hui, la Russie rejette catégoriquement toutes les affirmations des États-Unis et de ses alliés au sujet d'attaques chimiques qui auraient été menées par le gouvernement syrien. Elle accuse les États-Unis de ne mener ces bombardements que pour plaire aux Saoudiens et aux Israéliens et pour installer un gouvernement local qui soit plus docile à la politique américaine.

On le voit, la géopolitique est un sujet compliqué, qui faisait dire au général de Gaulle que « les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ». ◎

Frappes françaises en Syrie

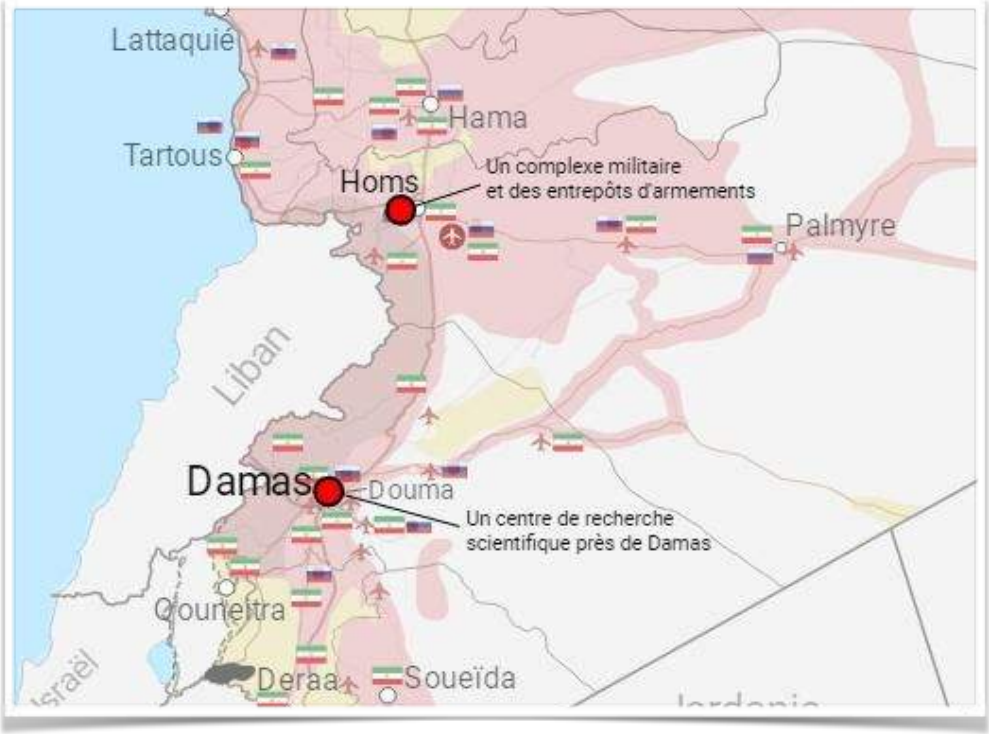

Dans la nuit du 13 au 14 avril, des avions français, américains et britanniques ont mené une série de frappes aériennes en Syrie.

Le 7 avril, des informations en provenance de la ville de Douma, près de Damas, avaient fait état d'attaques chimiques, entraînant la mort de soixante-dix à cent personnes et cinq cents blessés environ. Après enquête nationale, le président Macron a considéré que les preuves étaient suffisantes pour attester de la réalité de l'attaque et de la responsabilité du régime syrien.

Ces frappes ont détruit une part significative de l'arsenal chimique syrien. Paris a pris cette décision pour plusieurs raisons :

– l'emploi de l'arme chimique est une menace contre nos propres intérêts. Sa banalisation pourrait amener d'autres acteurs, États ou non, à en faire usage contre nos propres forces ou ressortissants ;

– la crédibilité française était en jeu. Emmanuel Macron avait, en juin dernier, déclaré que l'usage de l'arme chimique était une ligne rouge. Ne rien faire après toutes les accusations qui pointaient du doigt la responsabilité de Damas aurait été un signe de faiblesse pour le président et pour la France ;

– alors que la marge de manœuvre diplomatique française, dans la crise syrienne, est limitée, cette frappe est une manière de peser à nouveau dans les négociations ;

– Donald Trump a déclaré dernièrement qu'il voulait retirer ses forces dès que possible de Syrie. Associer Washington à nos frappes est un moyen d'impliquer davantage les Américains dans la résolution de la crise et de retarder le retrait militaire.

> Cette frappe est une manière de peser à nouveau dans les négociations.

La légalité de l'opération étant, aux yeux du droit international, fragile et douteuse, le fait d'associer les États-Unis et la Grande-Bretagne est un moyen de la justifier, d'une certaine manière.

Enfin, des représailles russes restent à ce stade peu probables. Moscou avait été prévenue de l'attaque. Elle avait pris toutes les mesures de sécurité nécessaires pour protéger ses forces en Syrie. Il est peu probable qu'elle souhaite répondre militairement à l'attaque française, sauf à vouloir initier une troisième guerre mondiale.

Reste à savoir si les frappes françaises, britanniques et américaines vont dissuader définitivement Bachar el-Assad de réemployer l'arme chimique. L'an dernier, les Américains avaient frappé pour les mêmes raisons. En vain… ◎

Sacha Balbari

Mali

Une attaque sans précédent

Tirs de roquette, assaillants déguisés en Casques bleus à bord de véhicules piégés, échanges de coups de feu : les camps de la Minusma (mission des Nations unies au Mali) et de la force française *Barkhane* à Tombouctou ont été la cible samedi 14 avril d'une attaque « complexe, sans précédent», selon les mots du porte-parole de l'État-major de *Barkhane*.

L'assaut, lancé à 14 heures, heure locale, a duré plus de quatre heures. Alors que les Casques bleus de la Minusma et les Français de l'opération *Barkhane* essuyaient « une dizaine de tirs de roquettes », des terroristes portant des casques bleus ont tenté de s'infiltrer dans la zone militaire à bord de plusieurs véhicules piégés, a précisé le ministère malien de la Sécurité.

Un premier véhicule, portant les couleurs des Forces armées maliennes a explosé, tandis qu'un deuxième, estampillé du sigle « UN » des Nations unies, a pu être immobilisé. Des renforts aériens dépêchés par les Français ont permis de neutraliser au moins quinze terroristes. Durant l'assaut, un Casque bleu burkinabé a été tué, plus de vingt militaires ont été blessés, dont sept soldats français.

Cet assaut a combiné plusieurs tactiques qui avaient déjà été mises en œuvre précédemment mais qui n'avaient pas jusqu'ici été utilisées au sein d'une même opération. Vu l'ampleur de l'attaque, « le bilan aurait pu être plus lourd », estime-t-on du côté de *Barkhane* et de la Minusma. Le « système de défense a fonctionné ».

Centrafrique

La Russie à la manœuvre

Depuis mi-mars, une quarantaine de forces spéciales russes assurent la garde rapprochée du président centrafricain Faustin-Archange Touadéra dans tous ses déplacements. Déjà, en janvier dernier, la Russie avait livré une importante cargaison d'armes à l'armée centrafricaine. Depuis, un parfum de guerre froide franco-russe flotte sur ce pays symbole de la « Françafrique ». L'homme de la rue à Bangui dit même craindre un coup d'État fomenté par la France pour remplacer le président Touadéra. Les temps où Jacques Foccart[1] et ses réseaux faisaient et défaisaient les rois en Afrique sont révolus et une telle action n'est plus envisageable, mais il n'en demeure pas moins que la France ne voit pas cette présence russe d'un très bon œil. Cette offensive diplomatique russe au pays de Bokassa Ier [2] en dit long sur l'intérêt croissant que la Russie porte à l'Afrique, traditionnellement chasse gardée des armées françaises et américaines.

1. Jacques Foccard fut de 1960 à 1975 le « M. Afrique » de l'Élysée et constitua des réseaux parallèles forts entre les dirigeants africains et français, système que l'on appela par la suite la « Françafrique ».
2. Bokassa 1er fut le dictateur au pouvoir en Centrafrique dans les années 1970. Il est connu pour s'être autoproclamé empereur de Centrafrique en 1976 lors d'une cérémonie grandiose et ruineuse pour les caisses de l'État.

Mauricette Vial-Andru

Sainte Catherine de Sienne

La dolce mamma

Portrait d'une grande dame passionnée...

L'épouse d'un teinturier de Sienne en Toscane (Italie) met au monde vingt-huit enfants. La petite dernière, Catherine, naît en 1340. Dès l'âge de 5 ans, elle voit le Christ, elle lui parle et décide de consacrer sa vie à Dieu. À 16 ans, elle entre dans le tiers-ordre dominicain. Indépendante, énergique, elle ponctue ses demandes de « *I voglio* ! » (Je veux).

Très vite, un groupe de disciples – *la bella brigata* – s'attache à elle. Ses fidèles l'appellent affectueusement « *la dolce mamma* ». Le plus illustre d'entre eux est son confesseur, Raymond de Capoue, qui écrira plus tard le récit de sa vie. Les *Caterini* (disciples de Catherine) sont au service des malades, des pauvres. Leur vie de prière est fervente.

Dans une vision, le Seigneur présente à Catherine deux couronnes, l'une de pierres précieuses, l'autre d'épines, en lui demandant de choisir. Catherine choisit la couronne d'épines et l'enfonce sur sa tête jusqu'à ressentir des douloureuses piqûres. Elle demande les stigmates à Jésus, mais à condition que personne ne les voit. Elle est exaucée : aux mains, aux pieds, au côté, elle ressent une douleur excessive, elle vit la Passion.

Elle soigne une pauvre femme dont le sein est rongé par un affreux cancer. Prise d'un dégoût insurmontable, elle en a honte aussitôt et s'oblige à embrasser l'horrible plaie. Elle a le courage d'accompagner un condamné à mort jusqu'à la décapitation afin de le réconforter jusqu'au bout.

À travers mille dangers, elle négocie la paix entre le Saint-Siège et les Florentins rebelles. Mue par son brûlant amour pour l'Église, elle va trouver le pape Grégoire XI qui réside à Avignon et contribue pour beaucoup à sa rentrée dans Rome. Très appréciée de ce pape, elle ne l'est pas moins de son successeur Urbain VI.

Jusqu'à la fin de sa vie, elle a de nombreux entretiens avec Jésus. Elle les rapporte dans son livre *Les Dialogues*, qu'elle écrit d'une traite, en quelques jours, en 1378. « Tu es celle qui n'est pas. Je suis Celui qui suis », lui dit le Seigneur. Belle leçon d'humilité ! Cette même année, Catherine s'installe à Rome.

Elle meurt épuisée le 29 avril 1380, elle a 33 ans. Canonisée par Pie II en 1461, elle a été proclamée docteur de l'Église en 1970. Jean-Paul II l'a instituée co-patronne de l'Europe en 1999 après les saints Benoît, Cyrille et Méthode et avec les saintes Brigitte de Suède et Édith Stein.

Urbain VIII transféra sa fête le 30 avril. Selon le calendrier liturgique choisi, on la fête le 29 ou le 30 avril. ◎

Agathe de Dompsure

Un camp inoubliable

L'année dernière, lors des vacances de Noël, des guides d'Europe de tous les horizons de France se sont retrouvées en Provence pour vivre le premier camp *Semper Fidelis*[1] de l'Histoire ! Mythique, historique, fantastique, magique, intergalactique… la pression est à son comble !

Imaginez-vous quelques instants sur le quai de la gare d'Aix-en-Provence. Au loin, des bruits de rires et de chants parviennent jusqu'à vos oreilles… Intrigué, vous tournez la tête pour découvrir un attroupement, que dis-je, un « amas » de guides le sourire aux lèvres et les yeux pétillants de malice discutant avec animation : pré-manifestation ? Vente de poisson à la criée ? Chorale en déplacement ? Non ! Ce sont juste les étranges phénomènes participant à ce camp qui font avidement connaissance !

Tous les sujets sont abordés : nos compagnies, nos patrouilles, notre engagement, nos rêves, notre idéal… et ce camp qui débute ! Le voyage jusqu'à Villecroze, petit village de Provence, se déroule sans encombre : chants, bans, rires se mêlent aux bandes blanches, sifflets et foulards de toutes nos provinces.

À peine nos sacs sont-ils déchargés que déjà sonne la trompe de rassemblement. « Gaaarde à vous, les moussaillons ! » Les huit équipages formés, nous embarquons pour « un jeu en haute mer » et terminons la journée par une belle messe où sont confiés notre camp et toutes les guides de nos patrouilles.

Ce n'est qu'après une sinueuse et périlleuse ascension qu'une « méga-trop-top veillée » clôture cette première journée !

Après une bonne nuit de sommeil, nous partîmes trois cents… euh, quarante, mais, par un prompt renfort, nous nous vîmes trempées en arrivant au port… de Cotignac ! Saint Joseph nous tend les bras et nous offre sur les solides collines de son sanctuaire un coin rêvé pour nos patrouilles !

« Que tes œuvres sont belles, Seigneur ! »… et que ton vent souffle foooooort ! Nos tentes lestées avec des pierres, de la terre, du granit… s'en souviennent !

La nuit fut courte donc ! Le mistral a beau nous avoir décoiffées, malmenées, démâtées, notre ferveur demeure

intacte ! Un « à-propos-topo » sur notre engagement *Semper Fidelis* nous est donné : continuer à se former, à transmettre, à aimer… dans notre vie quotidienne et sous le regard de Dieu, voilà l'horizon qui nous rassemble !

Pour aujourd'hui, ce sera aussi en coupant du bois ou en cueillant de bonnes olives que nous progresserons, avec un niveau sonore joyeusement conséquent : « servir : la meilleure place » !

Au niveau des décibels, le contraste avec la veillée d'adoration au crépuscule est saisissant, mais, dans notre cœur, c'est toujours la même joie qui règne !

Quand l'obscurité emplit le sanctuaire, nous retournons à nos tentes dans le silence de la nuit… l'âme en paix !

Le troisième jour, c'est aux aurores… et avec grande stupeur que nous apprenons que la reine Anne d'Autriche et le frère Fiacre sont en danger : « Ti Ta[2], Ti Ta, Ti Ta, Ti Ta » ! Avec une réactivité toute relative mais néanmoins

La cueillette des olives.

efficace, nous partons compléter notre parchemin noirci et mystérieux. Saint Joseph est toujours avec nous ! C'est donc dans son sanctuaire que se cacheraient les comploteurs : endurance, agilité, adresse, esprit d'équipe, force d'âme, le parcours Hébert nous met à la fois à rude épreuve… et sur la route des brigands ! Aidées des autres moussaillons, les Faucons auront raison de ces misérables !

Déjà les chants de la messe d'action de grâce s'élèvent dans la nuit. Le sanctuaire est si beau dans la montagne, un point précieux dans un paysage grandiose. C'est un peu la place de chacune de nous dans le plan de Dieu : un point précieux dans un paysage grandiose.

Merci, saint Joseph, de nous aider à « répondre présente », profond thème de notre dernière veillée !

Après les laudes, nos valeureuses tentes sont pliées. Le cœur gonflé de joie et de reconnaissance, nous remercions les cheftaines et échangeons nos adresses et numéros… Brigands, soyez sur vos gardes, nous sommes désormais toujours en contact !

Nous nous apprêtons à quitter nos sœurs guides… mais nous gardons, revigorées, l'idéal qui nous lie pour la vie !

Avec la grâce de Dieu : *Semper Fidelis* !

1. C'est une progression proposée aux guides de 1re classe – Semper Fidelis = toujours fidèle !
2. « A → Aaaaaalerte » !

Sophie Roubertie

© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) – Michel Urtado.

La Liberté guidant le peuple

Eugène Delacroix (1798-1863)

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1830
Taille : 260 cm × 325 cm
Technique : Peinture à l'huile
Lieu d'exposition : Musée du Louvre, Paris

Si cette œuvre de Delacroix est souvent utilisée dans les manuels scolaires, elle est rarement montrée en entier. Le plus souvent, ne sont repris que la Liberté portant le drapeau tricolore, un gavroche[1] à ses côtés. Ce tableau a été peint juste après la révolution de 1830, connue sous le nom des « Trois Glorieuses »[2], qui porte sur le trône un nouveau roi, Louis-Philippe.

La Liberté y est représentée sous les traits d'une femme, la poitrine découverte et les pieds nus. Loin d'être une femme du peuple, elle évoque les déesses de l'Antiquité dont elle porte la robe, ceinture au vent, coiffée d'un bonnet phrygien. Qui d'autre oserait une telle tenue sur une barricade (ou ailleurs…) ? Elle est en pleine lumière, les regards des combattants tournés vers elle. Le garçon qui l'accompagne symbolise le peuple de Paris, prêt à se battre pour sa liberté malgré son jeune âge.

1. Gavroche est un personnage du roman *Les Misérables* de Victor Hugo, devenu nom commun pour évoquer un enfant des rues parisien, malin, effronté et au bon cœur.
2. Une insurrection dura trois jours à Paris et vit la fin du règne du roi Charles X.

Sophie Roubertie

Le blanc, le bleu et le rouge, par petites touches, font écho aux couleurs du drapeau qui devient l'élément central du tableau.

Autour des deux personnages principaux, l'artiste n'hésite pas à montrer la mort, jusque dans les détails les plus triviaux. Trois cadavres qui occupent le premier plan, dont l'un n'est vêtu que d'une chemise ensanglantée et d'une seule chaussette, laissant son corps presque nu au regard effaré d'un jeune garçon penché vers lui, arme à la main.

Les peintres romantiques, dont Delacroix est le chef de file, peuvent représenter sans artifice, ce qui est audacieux à l'époque, la souffrance, la saleté et la laideur.

En arrière-plan, on devine la masse des hommes armés, et, dans le lointain, les immeubles de Paris et les tours de Notre-Dame.

L'atmosphère enfumée laisse imaginer la violence des affrontements. Malgré la mort, les combats de rue se poursuivent. Delacroix prend manifestement partie : pour lui, le héros est le peuple de Paris, guidé par la recherche de la liberté. ◎

Devenue emblématique de la république et de la démocratie, l'œuvre, ainsi que son auteur, ont été repris sur un billet de la Banque de France, le « 100 francs Delacroix ».

La dernière grande rétrospective consacrée à Delacroix en France remonte à plus de cinquante ans. L'occasion est donc unique d'aller découvrir plus de cent quatre-vingts œuvres qui sont présentées au Louvre jusqu'au 23 juillet.

www.louvre.fr/expositions/delacroix-1798-1863

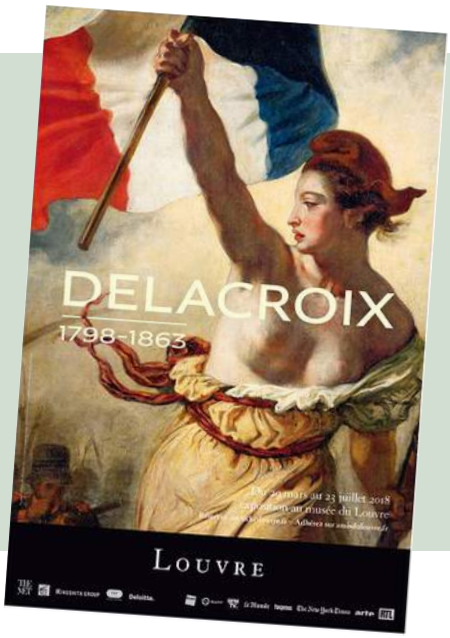

La signature du concordat intervient un an avant sa promulgation (dessin au lavis de François Gérard, 1802-1803).

Bonaparte promulgue le concordat

À la différence des révolutionnaires qui voulaient bannir les religions du paysage français, Napoléon Bonaparte choisit de se rapprocher de l'Église catholique, dont l'influence pourrait aider à affermir son pouvoir.

La Révolution a entraîné une profonde rupture entre l'État et la religion catholique. Une Église officielle a été créée en 1790, au sein de laquelle les prêtres et les évêques sont élus par les citoyens et prêtent serment à la constitution révolutionnaire. Le pape condamne cette Église nouvelle et de nombreux prêtres et évêques sont obligés de se cacher pour rester fidèles à Rome et échapper aux persécutions.

Les catholiques français qui refusent le schisme[1] doivent vivre leur foi dans la clandestinité. Des régions entières se soulèvent pour défendre la liberté religieuse comme la Vendée et la Bretagne.

En 1801, le Premier Consul, Napoléon Bonaparte, souhaite restaurer la paix religieuse. Il ouvre des négociations avec le pape Pie VII. Après de longues discussions, un accord est trouvé. La religion catholique est reconnue comme la religion « de la majorité des Français ». Les diocèses sont réorganisés et calqués sur les nouveaux départements. Les évêques sont nommés par le gouvernement et investis par le pape. Les prêtres « réfractaires » – qui avaient refusés de prêter serment à la constitution – doivent se réconcilier avec les prêtres « jureurs » au sein d'un nouveau clergé. Certains d'entre eux refuseront ce concordat et formeront des communautés « anti-concordataires » comme la « Petite Église » de Vendée qui existe encore de nos jours. Mais pour l'immense majorité des catholiques, c'est le retour à la paix religieuse et à la liberté de culte.

Les principes du concordat seront appliqués en France jusqu'aux lois de séparation de l'Église et de l'État en 1905. Aujourd'hui, seuls les départements de l'Alsace et la Moselle (qui étaient alors sous occupation allemande) sont encore sous le régime concordataire. Les prêtres sont payés par l'État, les fêtes religieuses fériées sont plus nombreuses…

Allégorie sur le concordat, Pierre-Joseph François.

1. Schisme : rupture avec l'Église romaine et refus d'obéissance au pape, chef de l'Église.

Saint Martin
L'apôtre des Gaules
de Guillaume Hünermann.

Salvator, 2017.
240 pages.
9,90 euros

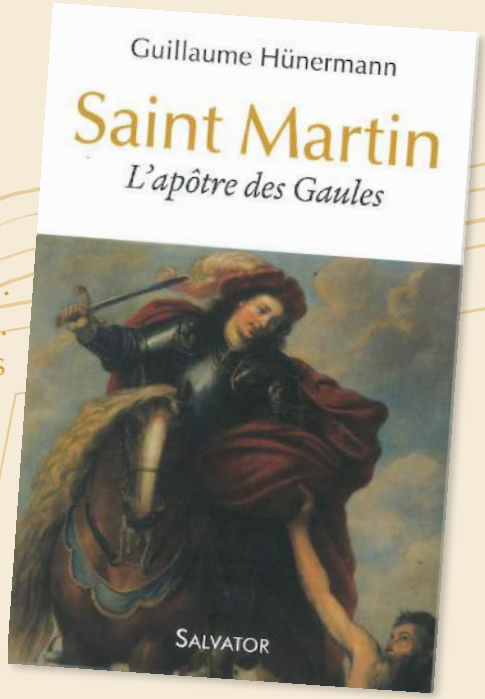

Comment reconnaît-on une valeur sûre en littérature jeunesse ? Elle traverse les générations en offrant aux lecteurs un plaisir renouvelé, passerelle entre grands-parents, parents et enfants. Ces livres sont rares parce que les centres d'intérêt, le style d'écriture qui passionnaient hier, peuvent ne plus intéresser aujourd'hui.

Parmi de belles exceptions, figurent les biographies du père Hünermann et notamment celle de saint Martin, tout juste rééditée par les éditions Salvator.

Écrite en 1957 en allemand et traduite par le père Édouard Saillard, elle **se lit aujourd'hui encore comme un roman d'aventures**. Les actions s'enchaînent, les évocations précises campent le décor de situations étonnantes et dessinent le caractère des personnages. Celui de Martin est extrêmement attachant et original. En sa compagnie, que de surprises !

À sa naissance dans la puissante famille d'un tribun, une foule se presse pour féliciter ses parents et formuler des vœux de félicité auprès des dieux romains. Une destinée impressionnante s'ouvre devant le bébé blotti dans les bras de sa maman.

Saint Martin de Tours a toutes les caractéristiques du héros. Le père Hünermann a bien su retracer les événements d'une vie d'action, nourrie d'une multitude d'anecdotes. Beaucoup de dialogues rendent la lecture facile et passionnante. L'homme juste, l'homme de prière est bien là dans toutes ses aventures : soldat et officier romain, ermite, puis enfin évêque, évangélisant la terre gauloise.

Vingt-sept courts chapitres rythment ce récit historique, en une succession de retournements étonnants, dans les pas d'un saint qui a toutes les caractéristiques d'un héros intemporel.

Vous ne vous ennuierez pas une minute et ressortirez de cette lecture heureux d'avoir cheminé auprès de saint Martin qui a marqué tous les lieux qu'il a traversés. Pensez que **dix-sept siècles après sa mort, 250 communes et 3700 églises de France portent encore son nom**. Vive saint Martin, l'apôtre des Gaules !

Pour tous à partir de 13 ans.

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com***.

***Actuailes* : www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact :** contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Jean Le Blanc communication@actuailes.fr – **Réalisation :** Camille Cassan
Secrétariat de rédaction : Alix de Marcillac – **Site internet :** website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Catherine Bertrand

The Glass Castle

Un film intelligent croisant deux thèmes : la filiation et le non-conformisme.
À partir de 14 ans.

Jeannette Walls est parfaite : belle, soignée, talentueuse, elle est sur le point de se marier avec un jeune homme issu de la meilleure société. Mais Jeannette porte un très lourd secret : elle cache une famille hors-normes et envahissante. L'histoire est contée en *flash-backs*, les parents de notre héroïne sont des sortes de hippies, des personnalités bohêmes en rébellion permanente contre la société consumériste et élitiste américaine.

Le scénario est peut-être un peu simple, il n'y a pas vraiment de rebondissements, mais le jeu des acteurs apportent une réelle tension psychologique au récit. La britannique Naomie Watts y incarne une mère vieillissante et fragile, mais fidèle à sa promesse d'aimer son mari jusqu'au bout. Woody Harrelson, ce Texan capable de jouer tous les registres (*Hungers Games*, *Actuailes* n° 16), interprète à la perfection ce père excessif et alcoolique. Brie Larson (Jeannette) y est à son tour beaucoup plus crédible que dans son précédent film, l'assez médiocre *Kong : Skull Island*.

Le film de l'américain D. D. Cretton montre combien il est difficile de se construire avec une mère pratiquement irresponsable et un père dont les principes libertaires tournent à l'obsession ! Jeannette et sa fratrie ont eu une enfance « extraordinaire » : volontairement privés d'un certain confort matériel, vivant des aventures extrêmes, persuadés que les promesses de leur père se réaliseront, comme celle de construire un jour un château de verre. Mais en grandissant les enfants réalisent, douloureusement et à leurs dépens, que la folie semble s'être emparée de leurs géniteurs. Jeannette est l'aînée, c'est sur elle que chacun fait porter la responsabilité de maintenir le fragile équilibre familial.

Le film, adapté de l'autobiographie de Jeannette Walls, retrace sa vie, son discernement : de l'amour inconditionnel au pardon.

Sport et dépendance

Connaissez-vous la « bigorexie » ?

On le sait, l'activité physique apporte de nombreux bienfaits. Pour rester en bonne santé, petits et grands sont encouragés à se dépenser. Cependant, attention, car une pratique de plus en plus intensive pour se sentir bien, la poursuite des séances malgré une blessure ou les entraînements quotidiens aux dépens de la vie familiale ou sociale, sont autant de signaux d'alerte annonçant un risque de bigorexie, appellation scientifique de la dépendance au sport.

Contraction de *big* (« gros », en anglais) et *orexis* (« appétit » ou « désir », en grec), ce néologisme a d'abord été utilisé pour qualifier les adeptes du culturisme[1], cherchant sans cesse à augmenter leur masse musculaire. Depuis, le terme a été étendu aux autres disciplines, notamment les sports d'endurance. La bigorexie touche aussi bien les athlètes professionnels que les amateurs.

D'où cela vient-il ?

Cet excès se définit comme le besoin de pratiquer une activité physique se traduisant par un comportement incontrôlé (le sportif ne parvient pas à diminuer son activité) et se manifestant par des symptômes[2] physiques et psychologiques.

La science a démontré que la pratique du sport entraîne la sécrétion dans le cerveau d'une molécule[3], l'endorphine. Cette molécule donne un sentiment de bien-être à l'issue de l'effort. Le problème vient du besoin de reproduire de plus en plus souvent ce sentiment.

Des conséquences néfastes

L'activité sportive finit par occuper une place disproportionnée chez le pratiquant et peut aller jusqu'à susciter des conflits entre le sport pratiqué et les autres aspects de la vie quotidienne (famille, travail…). Sans parler des incidences sur la santé physique (blessures à répétition). Ainsi, la personne peut se couper de ses amis ou de sa famille pour satisfaire ce besoin croissant de performance en se soumettant à un programme d'entraînement très strict. Sa vie s'organise autour de l'activité sportive.

En conclusion, si le sport est bénéfique pour la santé, développe le corps et la confiance en soi, révèle le caractère qui est en chacun de nous, il peut également conduire à des comportements préjudiciables à la santé et à la vie en société.

1. Culturisme : discipline consistant à développer sa masse musculaire dans un but esthétique, c'est-à-dire la recherche du beau.
2. Symptôme : signe représentant la manifestation d'une maladie (par exemple : toux, maux de tête…).
3. Molécule : structure de base de la matière.

Le directeur convoque trois élèves dissipés.
– Lucas, tu viendras samedi en retenue pour avoir fait des graffitis sur le mur de la classe.
– Toi aussi, Théo, pour avoir mis des punaises sur la chaise du maître.
– Et toi, Kevin, qu'as-tu fait ?
– J'ai jeté du carton par la fenêtre...
– La faute n'est pas trop grave ; pour cette fois-ci, tu ne seras pas puni.
Les trois élèves quittent le bureau du directeur quand arrive un quatrième couvert de pansements.
– Que t'est-il arrivé ? Comment t'appelles-tu ?, demande le directeur.
– Je m'appelle Ducarton, Monsieur...

Une dame entre dans une boutique et dit :
- Monsieur, j'ai un besoin urgent de lunettes.
- C'est ce que je vois : ici vous êtes dans une boulangerie !

Un enfant rentre de l'école. Sa mère demande :
– Où est ton carnet de notes ?
– Je l'ai prêté à une copine pour qu'elle fasse peur à ses parents !

Manu visite un musée en Égypte avec sa petite sœur. Ils s'arrêtent devant une momie.
– Que veut dire 3164 AV JC ?, demande la petite fille.
– C'est sans doute le numéro d'immatriculation de la voiture qui l'a renversée !

Pourquoi, quand un bateau fait naufrage, le capitaine appelle toujours les femmes et les enfants d'abord ?

Réponse : Comme ça, le requin n'aura plus faim et les hommes pourront se sauver tranquillement !

Pourquoi dit-on « faire fi de » ?

L'expression « faire fi de » veut dire qu'une personne méprise ou dédaigne quelqu'un ou quelque chose.
Le mot « fi » vient du latin *fimus* qui veut dire fumier ou fiente d'oiseau. On retrouve ce mot dès le XIIIe siècle pour exprimer le dédain.
Jean de La Fontaine l'emploie dans *Le Rat des villes et le Rat des champs* en écrivant : « Fi du plaisir que la crainte peut corrompre ». Le dégoût qu'a l'homme pour les excréments d'animaux ou d'oiseaux ressort ainsi dans cette locution utilisée depuis plusieurs centaines d'années.
Par extension, l'expression « faire fi de » exprime également le fait de ne pas tenir compte d'une situation, par exemple : il a fait fi de son jeune âge.